

Saint-Lô, le 19 septembre 2017

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Manche

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale



Dossier suivi par  
**Odile PERIN**  
Inspectrice de  
l'éducation nationale  
Chargée de mission  
Elèves allophones  
et enfants du voyage

Téléphone  
02 33 59 00 62

Courriel  
dsden50-ienmor  
@ac-caen.fr

**Isabelle COCHE**  
Division de l'enseignement  
scolaire  
DESCO 5

Téléphone  
02 33 06 92 24

Courriel  
dsden50-desco51  
@ac-caen.fr

Adresse  
**12, rue de la Chancellerie**  
**BP 442**  
**50002 Saint-Lô Cedex**

<http://www.ac-caen.fr/dsden50/>

Objet : Dispositif d'accompagnement et de suivi des élèves allophones nouvellement arrivés.

Réf : - Circulaire n°2012-141 du 2 octobre 2012  
- Circulaire académique n°2013-31 du 27 mars 2013

Les élèves allophones nouvellement arrivés, ne maîtrisant pas la langue de scolarisation, sont soumis comme tous les enfants à l'obligation scolaire entre six et seize ans. Ils doivent être inscrits, dans la mesure du possible, dans la classe de leur âge.

Afin de favoriser la scolarisation et la réussite scolaire de ces élèves, il est nécessaire que toute école leur accorde une attention particulière.

Lors de la scolarisation de ces élèves, il vous appartient de contacter, impérativement, l'enseignant de votre secteur chargé de cette mission (voir coordonnées ci-après).

Ce dernier procédera dans un premier temps à un positionnement (évaluation des compétences scolaires antérieures).

Du résultat de cette évaluation dépendent les modalités d'accompagnement qui seront validées par l'inspectrice de l'éducation nationale de Mortain, en charge de ce dossier.

À partir de ce positionnement, des aides spécifiques peuvent être proposées par le biais du professeur des écoles chargé de l'aide à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés.

Ces aides peuvent se décliner selon deux méthodes :

- prise en charge ponctuelle dans la classe ou à l'extérieur de la classe (en groupes)
- apports méthodologiques à l'équipe éducative.

Coordonnées des enseignants :

Madame GIGUET Anne pour les circonscriptions de CHERBOURG-OUEST, CHERBOURG-OCTEVILLE et VALOGNES.

*Courriel : dsden50-eana-nord@ac-caen.fr*

Tél : 02 33 53 34 73 et 06 81 95 33 75 – école hameau Baquesne à CHERBOURG EN COTENTIN.



2/2

Madame SIARD Valérie pour les circonscriptions de CARENTAN LES MARAIS, COUTANCES, SAINT LO I et SAINT LO III.

*Courriel : dsden50-eana-centre@ac-caen.fr*

Tél : 02 33 05 13 13 et 06 79 36 85 73 – école de l'Yser à SAINT-LÔ.

Monsieur PILORGE Bertrand pour les circonscriptions d'AVRANCHES, GRANVILLE, MORTAIN

*Courriel : dsden50-eana-sud@ac-caen.fr*

Tél : 02 33 59 00 62 et 06 11 54 36 78 - IEN de MORTAIN

Le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (C.A.S.N.A.V.) constitue aussi un pôle de ressources pour vous apporter des réponses pédagogiques adaptées (Anne ROUE, coordonnatrice CASNAV, centre Philippe Lucas, rectorat de Caen, Tél : 02 31 56 77 31, casnav.caen@ac-caen.fr).

Je vous remercie de votre attention.

*Signé* **Jean LHUISSIER**